

Image not found or type unknown



Garde d'un enfant de 17 ans

Par **nelly2487**, le **15/05/2008** à **23:31**

Bonjour, voilà mon souci : mon ami a la garde de son fils qui aura 17 ans au mois d'aout. Actuellement il "vit" chez les voisins avec sa petite copine du même âge. Les parents de celle-ci "s'accaparent" littéralement le fils de mon ami. Il ne rentre quasiment plus a la maison, et est irrespectueux envers nous et la mère de la voisine ne veut pas que sa fille vienne chez nous. Le fils de mon ami veut, selon ses dire être émancipé et qu'on le laisse tranquille. Pour la petite histoire, sa mère l'a rejeté voilà huit ans lors du divorce de ses parents et son père en a la garde. Ce qu'ils veulent faire avec les voisins, c'est que sa mère qui habite un autre département reprenne la garde, en tous cas sur le papier, et laisse son fils vivre chez nos voisins. Cela est-il possible ? Que pouvons-nous faire ? Nous pensons cette famille et environnement néfaste pour lui, mais nous ne pouvons pas lui interdire de voir sa petite copine. rnrnMerci d'avance de vos précieux conseils, nous sommes complètement désarmés.